

Département de l'Indre Communiqué de presse

Les dernières décisions du Département de l'Indre

Au cours de la Commission permanente du vendredi 8 décembre 2023, présidée par Marc Fleuret, Président du Département, 51 dossiers ont été examinés. Parmi les dossiers présentés, à noter les principales décisions :

SOLIDARITÉ TERRITORIALE

- **Aide au maintien des Activités Commerciales en Zone Fluviale** :
 - la Commune de Villiers reçoit 8.136 € pour la 2^{ème} phase de travaux de réhabilitation d'habitat ;
 - une subvention de 3.568 € est attribuée à la Commune de Ménégoz pour l'installation de matériel en vue de la riposte de la légalisation ;
 - 11.775 € attribués à la Commune de Marçay-Indre pour l'équipement de la légalisation ;
- Le Département encourage les initiatives et établissements publics dans la réalisation des études et travaux d'entretien en eau potable et d'assainissement. Au titre du **Fonds départemental de l'Eau**, il engage deux opérations relatives à l'entretien en eau potable, englobant la réhabilitation d'une étude patrimoniale et d'études préliminaires de protection de captages pour un montant de 19.515 €. Une troisième opération, concernant l'assainissement des bords de l'Indre, est également financée sur la commune de Châteauneuf à hauteur de 96.000 € ;
- Dans le cadre du **Fonds Départemental d'Aménagement Urbain (FDAU)**, la commission permanente a décidé d'allouer 3 subventions à la Ville d'Issoudun et à la Communauté de Communes du Pays d'Issoudun :
 - 24.000 € pour le plan local d'urbanisme d'Issoudun Douce - N°1 à l'écrit ;
 - 120.000 € pour le plan local d'urbanisme d'Issoudun Douce - N°2 à l'écrit ;
 - 136.312 € pour des travaux de rénovation du fronton de la mairie d'Issoudun ;

SOLIDARITÉ

- **Solidarité envers les personnes âgées ou handicapées** :
 - contribution des Bénévoles de la prévention de la perte d'autonomie de l'Indre : 27.436 € attribués pour 12 ateliers collectifs (atelier stimulation et esprit, journée santé et ateliers...), et 8.000 € pour 18 ateliers individuels (jeux de cartes, ateliers de lecture, ateliers de cuisine, ateliers de danse, ateliers de yoga...)
 - 32 dossiers pour lesquels le Département accorde une subvention totale de 38.554 € dans le cadre du Fonds d'aide au soutien de la vie à domicile et à la prévention de la perte d'autonomie pour les opérations d'adaptation de logements dans le cadre du Programme d'Intérêt Général, dont 3 dossiers en adaptation et 3 dossiers en accessibilité ;
- **Développer l'offre médicale sur l'ensemble du territoire** :
 - 30.000 € attribués à un CME, libéral d'Issoudun ;
 - 15.000 € attribués à deux Centres de soins infirmiers installés à Buzançais ;
 - une aide de 5.000 € accordée à une sage-femme s'installant à La Châtre ;
 - 8.000 € pour l'installation d'une unité de télémédecine à la pharmacie Gilbert Vermetat située à Châteauneuf ;
- **Boutine à l'insertion professionnelle** :
 - le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) est un dispositif mis en place par les pouvoirs publics pour favoriser l'accès ou le retour à l'emploi de personnes confrontées à une exclusion partielle du marché de l'emploi. Ce dispositif est piloté par la Communauté d'Agglomération Châteauneuf qui reçoit, à ce titre, une aide de 50.000 € du Département ;
 - 10.300 € pour la création d'un poste d'insertion, pour des jeunes travailleurs de La Châtre et 23.000 € pour la création d'un poste d'insertion, pour des jeunes travailleurs de Châteauneuf, afin de les soutenir dans la réalisation d'actions socio-éducatives et d'insertion sociale et professionnelle ;

ATTRACTIVITÉ, TOURISME, CULTURE ET ENVIRONNEMENT

- **Conservation et restauration du patrimoine public** : une subvention de 38.470 € a été accordée à la Commune de Lunay pour le plan local de gestion de restauration du patrimoine de Lunay ;
- **Les plans de financement participatif des sites vertes** : Le Centre-Charles et Antoine-La Châtre ont reçu l'approbation de la commission permanente, avec la participation financière de l'Etat, de la Région, et de l'Union européenne. Le Département s'engage quant à lui à un financement à hauteur de 554.800 € ;
- **Aide départementale aux expositions artistiques organisées sur le territoire** : 3.200 € accordés à la Commune de Polignac pour l'organisation d'une exposition dans le cadre du Salon Papier d'Indre ;

JUNIENNE ET SPORT

- Le Département a mis en place un dispositif visant à encourager la pratique sportive pour les jeunes de 6 à 17 ans résidant dans l'Indre : le **Passage Sport Indre et le Pass Colézien** qui permet d'obtenir 70 € au coût de la licence UNSS ou UOSS ;
- 1.000 € attribués pour le **Ligue Sport Indre** pour une aide départementale de 50.000 € ;
- 250 dossiers pour le **Pass Colézien** pour un montant de 2.500 € ;
- **Boutine à l'insertion sociale avec le Fonds d'Aménagement Rural** : répartition des subventions envers les associations locales qui participent à l'insertion sur le territoire : 6.330 € pour 8 associations sur le territoire de Villedieu ;

PRESSE

Communiqué de presse du 8 décembre 2023

1 DOCUMENT Publié le 15 décembre 2023



Communiqué de presse du 8 décembre 2023

PDF - 119.47 Ko

Au cours de la Commission permanente du vendredi 8 décembre 2023, présidée par Marc Fleuret, Président du Département, 51 dossiers ont été examinés.



DÉPARTEMENT DE L'INDRE

Place de la Victoire et des Alliés CS20639
36020 Châteauroux

Lundi au Vendredi : 8h30 à 12h30 - 14h à 17h30

02 54 27 34 36